

Demande déposée le 07/08/2023

N° DP 22084 23 C0059

Par :	ADEKWATTS représentée par Monsieur BLAY Yoann
Demeurant à :	2 rue du Palefrenier 35430 Saint-Père-Marc-en-Poulet
Pour :	installation de panneaux photovoltaïques
Sur un terrain sis à :	12 la Tremblais
Cadastré :	125ZL135

Surface de plancher créée : m²

Nb de logements :

Surface du terrain : 661,00 m²

Le Maire de JUGON-LES-LACS commune nouvelle,

Vu la demande de déclaration préalable susvisée ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 16/12/2010 et modifié le 22/10/2020 (Commune de Jugon-Les-Lacs)

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable

Fait à JUGON-LES-LACS commune nouvelle, le 18 août 2023

Par délégation,
Le Maire Adjoint,



Jean-Charles ORVEILLON

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

Date d'affichage en mairie du récépissé de dépôt de la demande : 07/08/2023

Date d'affichage en mairie de la décision : 19/08/2023

Date de transmission en Préfecture de la décision : 19/08/2023